



Assemblée générale

Distr. générale
2 octobre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 131 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Esquisse du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Dans sa résolution 41/213, l'Assemblée générale a notamment prié le Secrétaire général de présenter, les années où il n'est pas adopté de budget, une esquisse du projet de budget-programme pour l'exercice biennal suivant. La présente esquisse proposée pour l'exercice biennal 2016-2017 est soumise conformément à cette demande. Il est recommandé de maintenir à 0,75 % de l'enveloppe budgétaire globale le montant du fonds de réserve pour cet exercice. Le montant total de l'estimation préliminaire s'élève à 5 698,5 millions de dollars, sous réserve des futures mises à jour de l'annexe II du présent rapport, lesquelles seront présentées sous forme de renseignements complémentaires à l'Assemblée générale au cours de la partie principale de sa soixante-neuvième session.



I. Introduction

1. L'esquisse budgétaire proposée pour l'exercice biennal 2016-2017 est présentée en application des dispositions de l'annexe I de la résolution 41/213 de l'Assemblée générale, aux termes de laquelle, les années où il n'est pas soumis de budget, le Secrétaire général présente un plan général du budget-programme de l'exercice biennal suivant, contenant les indications ci-après :

- a) L'estimation préliminaire des ressources à prévoir pour mener à bien le programme d'activités proposé pendant l'exercice biennal;
- b) Les priorités reflétant les orientations générales, par grands secteurs;
- c) La croissance réelle, positive ou négative, par rapport au budget précédent;
- d) Le montant du fonds de réserve, exprimé en pourcentage du montant global des ressources.

II. Estimation préliminaire des ressources à prévoir pour mener à bien le programme d'activité proposé

2. Pour l'exercice biennal 2016-2017, des ressources sont prévues pour poursuivre l'exécution des activités en cours conformément aux huit domaines prioritaires définis au paragraphe 34 du plan-cadre du projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017 (A/69/6 (Part one) et Corr.1 que l'Assemblée générale doit approuver durant la partie principale de sa soixante-neuvième session, ainsi que l'a recommandé le Comité du programme et de la coordination au paragraphe 58 de son rapport sur les travaux de sa cinquante-quatrième session (A/69/16). Ces huit priorités, qui sont les mêmes que celles que l'Assemblée a approuvées pour l'exercice biennal en cours et qui sous-tendront les travaux de l'Organisation, sont les suivantes :

- a) Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions applicables de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies;
- b) Le maintien de la paix et de la sécurité internationales;
- c) Développement de l'Afrique;
- d) Promotion des droits de l'homme;
- e) Coordination efficace des opérations d'aide humanitaire;
- f) Promotion de la justice et du droit international;
- g) Désarmement;
- h) Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

3. L'estimation préliminaire des ressources à prévoir pour l'exercice biennal 2016-2017 a été établie à partir du montant approuvé des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 68/247 B, 68/248 A à C, 68/268 et

68/279, soit 5 538,6 millions de dollars. On trouvera le détail du calcul de cette estimation dans le tableau 1 ci-après.

Tableau 1
Estimation préliminaire des dépenses de 2016-2017

(En millions de dollars des États-Unis)

	Total	Activités prescrites	Mission politique spéciale
i) Crédits ouverts pour les activités prévues au budget ordinaire en 2014-2015^a	5 538,6	4 457,5	1 081,1
À ajouter : incidence de la budgétisation intégrale des postes approuvés pour 2015 uniquement (voir par. 7 à 9)	6,8	6,8	–
À déduire : dépenses non renouvelables en 2014-2015 (voir par. 10 à 12)	(95,6)	(95,6)	–
À ajouter : autres variations du montant des ressources pour 2016-2017 (voir par. 13 à 18)	228,8	59,5	169,3
ii) Total partiel, croissance par rapport aux crédits ouverts pour 2014-2015	140,0	(29,3)	169,3
À ajouter : incidences financières des rapports devant être examinés par l'Assemblée générale (annexe II) (voir par. 19 à 21)			
Ressources supplémentaires nécessaires	49,9	49,9	–
Réalisation des avantages du projet Umoja en 2016-2017 (budget ordinaire)	(30,0)	(24,0)	(6,0)
iii) Total partiel, annexe II	19,9	25,9	(6,0)
iv) Variations nettes – somme de ii) et iii)	159,9	(3,4)	163,3
Total, estimation préliminaire pour 2016-2017 (dont les rapports visés à l'annexe II connus à ce jour) [somme de i) et iv)]	5 698,5	4 454,1	1 244,4

^a Montant des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 68/247 B, 68/248 A à C, 68/268 et 68/279 pour les activités prévues au budget ordinaire et pour les missions politiques spéciales.

4. La croissance réelle des ressources à prévoir par rapport au montant des crédits ouverts pour 2014-2015 fait apparaître une hausse de 159,9 millions de dollars (2,9 %). Ce montant tient compte des prochains rapports qui, d'après les prévisions à ce jour, doivent être examinés par l'Assemblée générale, comme indiqué à l'annexe II du présent rapport. Le montant des ressources à prévoir pour les activités prévues au budget ordinaire affiche une baisse de 3,4 millions de dollars (0,1 %), tandis que celui des ressources à prévoir pour les missions politiques spéciales s'inscrit en hausse de 163,3 millions de dollars (15,1 %) par rapport au montant approuvé pour l'exercice biennal 2014-2015 (1 081,1 millions de dollars).

5. La diminution prévue de 30 millions de dollars au titre du budget ordinaire, qui est imputable à la réalisation par les utilisateurs des avantages du projet Umoja, ne fait pas partie du coût du projet et sera répartie entre les divers titres budgétaires (y compris les missions politiques spéciales).

6. Les montants indiqués dans la présente esquisse budgétaire sont susceptibles d'être actualisés pour tenir compte notamment des modifications résultant des taux de change et de l'inflation pour l'exercice biennal 2016-2017.

A. **Budgétisation intégrale des postes approuvés pour 2015 uniquement au cours de l'exercice biennal 2014-2015**

7. Contrairement à la pratique antérieure où les crédits demandés pour les nouveaux postes étaient calculés en fonction d'un taux de vacance de poste de 50 % pour la catégorie des administrateurs et de 35 % pour la catégorie des services généraux, le budget-programme de l'exercice 2014-2015 prévoyait une budgétisation intégrale des nouveaux postes suivant les taux de vacances approuvés conformément à la résolution 68/246 de l'Assemblée générale. En conséquence, aucun crédit n'a été prévu au titre de l'effet-report des nouveaux postes créés.

8. Nonobstant les considérations qui précèdent, un montant de 6,8 millions de dollars a été prévu pour 38 postes approuvés devant être créés en 2015 uniquement et destinés à renforcer et à améliorer le fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels chargés des droits de l'homme, conformément à la résolution 68/268.

9. Le tableau 2 présente la répartition, par titre du budget, des montants supplémentaires qui en résultent pour l'exercice biennal 2016-2017.

Tableau 2

Répartition de la budgétisation intégrale des postes, par titre du budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Titre du budget-programme</i>	<i>Nombre de postes créés pour 2015 uniquement</i>	<i>Augmentation pour 2016-2017</i>
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	35	5 694,2
VII. Information	2	334,2
VIII. Services communs d'appui	1	130,2
XIV. Contributions du personnel	–	635,2
Total	38	6 793,8

B. **Dépenses non renouvelables de l'exercice biennal 2014-2015**

10. Un certain nombre de dépenses ponctuelles engagées au cours de l'exercice 2014-2015, d'un montant de 95,6 millions de dollars, n'auront pas à être renouvelées pour l'exercice biennal 2016-2017. Ce montant avait été approuvé par l'Assemblée générale lors de l'examen du projet de budget-programme puis, après l'adoption du projet de budget-programme, lors de l'examen des rapports qui lui ont été présentés à la première et à la deuxième partie de la reprise de sa soixante-huitième session.

11. Le montant de 95,6 millions de dollars au titre des dépenses non renouvelables correspond principalement à :

a) Un montant d'environ 28,3 millions de dollars afférent à diverses conférences, à savoir : Conférence des Nations Unies sur le développement durable; structure et modalités de fonctionnement du forum politique de haut niveau pour le développement durable; suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement; progrès de l'informatique et des télécommunications et sécurité internationale; Treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale; Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty; Troisième Conférence internationale sur le financement du développement; réunions préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III). Les montants prévus au titre de ces conférences et réunions ont été inscrits aux titres I (Politique, direction et coordination d'ensemble), II (Affaires politiques), IV (Coopération internationale pour le développement), V (Coopération régionale pour le développement) et VI (Droits de l'homme et affaires humanitaires);

b) Un montant de 1,7 million de dollars afférent principalement au système d'administration de la justice pour financer les juges *ad litem* et le personnel d'appui correspondant en 2014, inscrit au titre I (Politique, direction et coordination d'ensemble);

c) Un montant de 3,7 millions de dollars découlant des résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième sessions, inscrit aux titres I (Politique, direction et coordination d'ensemble), VI (Droits de l'homme et des affaires humanitaires) et VIII (Services communs d'appui);

d) Un montant de 35,9 millions de dollars correspondant à la mise en œuvre du projet de progiciel de gestion intégré, inscrit au titre VIII (Services communs d'appui);

e) Un montant de 16,9 millions de dollars pour le plan stratégique patrimonial, inscrit au titre XI (Dépenses d'équipement);

f) Un montant de 5,8 millions de dollars destiné à atténuer l'exposition à des explosions de forte intensité dans l'attente de la réinstallation de la Maison des Nations Unies à Beyrouth, inscrit aux titres V (Coopération régionale pour le développement) et XI (Dépenses d'équipement).

12. On trouvera dans le tableau 3 ci-après la répartition, par titre du budget, des dépenses non renouvelables.

Tableau 3
**Répartition des dépenses non renouvelables de l'exercice 2014-2015,
 par titre de budget**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Titre du budget-programme</i>	<i>Diminution pour 2016-2017</i>
I. Politique, direction et coordination d'ensemble	(18 812,6)
II. Affaires politiques (hors missions politiques spéciales)	(831,4)
III. Justice internationale et droit international	(110,5)
IV. Coopération internationale pour le développement	(9 215,8)
V. Coopération régionale pour le développement	(3 353,8)
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	(2 480,4)
VII. Information	(356,3)
VIII. Services communs d'appui	(37 681,4)
IX. Contrôle interne	(379,7)
X. Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	–
XI. Dépenses d'équipement	(22 319,5)
XII. Sûreté et sécurité	–
XIII. Compte pour le développement	–
XIV. Projet de budget-programme	(29,4)
Total	(95 570,8)

C. Autres variations du montant des ressources à prévoir pour l'exercice biennal 2016-2017

13. Pour l'exercice biennal 2016-2017, le montant estimatif des ressources supplémentaires, qui s'élève à 59,5 millions de dollars se décompose comme suit :

a) Des ressources d'un montant de 26,1 millions de dollars sont à prévoir pour mener à bien les mandats suivants :

i) Le renforcement et l'amélioration du fonctionnement de l'ensemble des organes conventionnels chargés des droits de l'homme (résolution 68/268 de l'Assemblée générale), correspondant à une diminution des dépenses annulée en partie par une augmentation des dépenses découlant des résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses vingt-deuxième, vingt-troisième et vingt-quatrième sessions (résolution 68/247). Ces ressources sont inscrites aux titres I (Politique, direction et coordination d'ensemble), VI (Droits de l'homme et affaires humanitaires) et VIII (Services communs d'appui);

ii) Le renforcement du Programme des Nations Unies pour l'environnement en application des résolutions 67/213 et 68/246 de l'Assemblée générale, ressources inscrites au titre IV (Coopération internationale pour le développement);

- iii) La création d'un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le fonctionnement et l'amélioration du rapport des Nations Unies sur les dépenses militaires, à partir de 2016 (résolution 68/23 de l'Assemblée générale), ressources inscrites aux titres I (Politique, direction et coordination d'ensemble) et II (Affaires politiques);
- iv) La constitution en 2016 d'un groupe d'experts gouvernementaux chargé d'établir un rapport sur la tenue et la pertinence du Registre des armes classiques de l'Organisation des Nations Unies et sur les modifications à y apporter (résolution 68/43 de l'Assemblée générale), ressources inscrites au titre II (Affaires politiques);
- v) La convocation en 2016 d'une réunion biennale des États sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects (résolution 68/48 de l'Assemblée générale), ressources inscrites au titre I (Politique, direction et coordination d'ensemble);
- vi) La convocation, au début de 2016, d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le problème mondial de la drogue (résolution 67/193 de l'Assemblée générale), ressources inscrites aux titres I (Politique, direction et coordination d'ensemble) et IV (Coopération internationale pour le développement);
- vii) La modalité de financement centralisé à l'appui du système des coordonnateurs résidents (résolution 2014/14 du Conseil économique et social), ressources inscrites au titre IV (Coopération internationale pour le développement);
- b) Des ressources d'un montant de 33,4 millions de dollars sont également à prévoir pour financer principalement :
- i) Les coûts liés à la transition et à la cohabitation pendant plusieurs semaines entre l'équipe du Président sortant de l'Assemblée générale et celle du nouveau Président élu, qui arrive généralement plus tôt pour commencer à travailler au sein d'un bureau provisoire, ressources inscrites au titre I (Politique, direction et coordination d'ensemble);
- ii) Les frais d'entretien postérieurs au plan-cadre d'équipement afférents au nouveau centre audiovisuel permanent, au nouveau système de gestion des fichiers et autres systèmes physiques, ressources inscrites au titre VIII (Services communs d'appui);
- iii) La réaffectation au Bureau des services de contrôle interne de ressources pour les auditeurs résidents de la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en vue de faciliter l'administration des fonctions d'audit au niveau central, ressources inscrites au titre IX (Contrôle interne);
- iv) Les assurances générales, du fait : a) de l'augmentation de la réserve pour l'auto-assurance correspondant à l'augmentation de la franchise à la suite de l'ouragan Sandy; b) de l'augmentation de la police d'assurance mondiale sur les biens en raison de l'expiration de la police d'assurance tous risques chantier liée au plan-cadre d'équipement à la fin de 2015 à la suite de l'achèvement de la rénovation et du transfert; c) de l'augmentation des dépenses relatives à l'assurance maladie après la cessation de service liée à la

hausse prévue du nombre d'assurés. Ces ressources sont inscrites au titre X (Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales);

v) Les améliorations apportées aux locaux du Siège de l'ONU (système d'éclairage périphérique, remise en état de la clôture, réparation des joints de dilatation); la maintenance des composants informatiques des systèmes de sécurité installés dans le cadre du plan-cadre d'équipement, dont la garantie expirera en 2015. Ces ressources sont inscrites au titre XI (Dépenses d'équipement);

vi) Les services de sûreté et de sécurité pour couvrir les dépenses afférentes au personnel temporaire (autre que pour les réunions) et aux heures supplémentaires pendant le débat de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre et pour couvrir l'organisation du travail en équipes et la fréquence des réunions tenues au Siège, aux bureaux hors Siège et dans les commissions régionales qui se sont traduites par un dépassement des crédits au cours des cinq derniers exercices biennaux, ressources inscrites au titre XII (Sûreté et sécurité).

14. On trouvera dans le tableau 4 ci-après la répartition, par titre du budget, des variations du montant des ressources.

Tableau 4
Répartition, par titre du budget, des variations du montant des dépenses pour 2016-2017

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Titre du budget-programme</i>	<i>Augmentation (diminution) pour 2016-2017</i>
I. Politique, direction et coordination d'ensemble	(5 977,3)
II. Affaires politiques (sauf missions politiques spéciales)	722,8
III. Justice internationale et droit international	-
IV. Coopération internationale pour le développement	24 511,2
V. Coopération régionale pour le développement	-
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	5 566,8
VII. Information	-
VIII. Services communs d'appui	2 087,7
IX. Contrôle interne	1 800,0
X. Activités administratives financées en commun	17 500,0
XI. Dépenses d'équipement	6 900,0
XII. Sûreté et sécurité	5 000,0
XIII. Compte pour le développement	-
XIV. Contributions du personnel	1 351,3
Total	59 462,5

15. L'estimation préliminaire totale des variations décrites dans les parties A, B et C du présent rapport se solderait par une diminution de 29,3 millions de dollars.

D. Missions politiques spéciales

16. Dans sa résolution 63/266, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer à prévoir dans l'esquisse budgétaire et dans le projet de budget-programme les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses relatives aux missions politiques spéciales ayant trait à la paix et à la sécurité dont on pense qu'elles seront reconduites ou approuvées au cours de l'exercice biennal.

17. Par sa résolution 68/248 A, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant de 1 081,1 millions de dollars au titre des missions politiques spéciales pour l'exercice biennal 2014-2015. Compte tenu de l'expérience acquise pendant l'exercice biennal en cours, y compris en ce qui concerne les missions dont le mandat a été mené à bonne fin ou n'a pas été renouvelé et en ce qui concerne les nouvelles missions créées après l'approbation des crédits prévus pour les missions politiques spéciales, il faudrait ouvrir un crédit d'un montant de 1 250,4 millions de dollars pour financer lesdites missions pendant toute la durée de l'exercice biennal 2016-2017. Ce montant serait en partie compensé par une diminution prévue de 6,0 millions de dollars liée à la réalisation des avantages du projet Umoja. L'augmentation nette de 163,3 millions de dollars par rapport au montant initial des crédits ouverts de 1 081,1 millions de dollars est principalement imputable à la création de nouvelles missions (Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie, Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie¹, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Sahel, Groupe d'experts sur le Yémen, Groupe d'experts sur la République centrafricaine), et à une augmentation notable des dépenses liées à la sécurité dans des missions politiques spéciales existantes (Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen et Mission d'appui des Nations Unies en Libye), en partie compensées par la réaffectation au Bureau des services de contrôle interne des dépenses relatives aux auditeurs résidents de la Mission d'assistance des Nations Unies en Iraq et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et par la cessation de missions dont le mandat n'a pas été prorogé jusqu'en 2015 (Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie, Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone et Bureau des Nations Unies au Burundi).

18. Les missions politiques spéciales pouvant être approuvées ou modifiées à tout moment au cours de l'année, il a été difficile de les programmer et de prévoir les ressources nécessaires avec exactitude. L'estimation préliminaire d'un montant de 1 244,4 millions de dollars pourra être modifiée si de nouvelles missions sont créées ou si le mandat des missions existantes est modifié.

¹ À la date de l'établissement de l'esquisse budgétaire pour l'exercice biennal 2014-2015, il était supposé que le poste de représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie serait supprimé avant 2014, d'où son absence de l'esquisse budgétaire de l'exercice en question.

E. Renseignements sur les prévisions de dépenses relatives aux projets dont l'Assemblée est actuellement saisie ou qui doivent encore lui être présentés

19. Dans sa résolution 63/266, l'Assemblée générale a notamment prié le Secrétaire général de lui communiquer des informations sur les prévisions de dépenses relatives aux projets dont elle était ou allait être saisie et qui pourraient avoir des incidences sur l'esquisse budgétaire. En conséquence, l'annexe II au présent rapport dresse la liste détaillée des prochains rapports qui devraient être examinés ainsi que les prévisions de dépenses correspondantes connues à ce jour, dont le montant net s'élève à 19,9 millions de dollars.

20. Les incidences financières des rapports devant être examinés au cours de la partie principale de la soixante-neuvième session (y compris les incidences supplémentaires sur le budget-programme découlant des travaux des grandes commissions) seront présentées à l'Assemblée générale au cours de l'examen du présent rapport sous forme de renseignements complémentaires (annexe II actualisée).

21. Par ailleurs, les prochains rapports dont l'Assemblée générale devrait être saisie à la reprise de sa soixante-neuvième session, comme le rapport sur l'examen stratégique des biens immobiliers, s'ils sont adoptés par l'Assemblée, seront pris en considération dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal. Il convient de rappeler qu'au cours de la soixante-huitième session, le rapport du Secrétaire général sur l'examen stratégique des biens immobiliers (A/68/733) a présenté les conclusions préliminaires de la première phase de l'examen et que le Comité consultatif des questions administratives et budgétaires en a pris note et dit attendre avec intérêt de recevoir les conclusions définitives et les propositions qui seraient formulées une fois les phases 2 et 3 de l'examen terminées à la soixante-neuvième session (A/68/796). En conséquence, le rapport sur l'examen stratégique des biens immobiliers sera présenté à la reprise de la soixante-neuvième session. D'après les estimations actuelles, la proposition qui y sera formulée se montera à quelque 9 millions de dollars, comme indiqué à l'annexe II.

III. Priorités reflétant les orientations générales

22. Le projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017 tient compte des huit domaines prioritaires décrits plus haut au paragraphe 2. Le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 reposera sur les mêmes priorités et comprendra un examen des produits de budget-programme conformément à l'article 5.6 des Règlements et règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation. La ventilation proposée des ressources à prévoir par titre budgétaire est présentée dans l'annexe I au présent rapport.

IV. Estimation préliminaire proposée pour l'exercice biennal 2016-2017

23. Le montant total de l'estimation préliminaire pour l'exercice biennal 2016-2017 s'élève à 5 698,5 millions de dollars, comme indiqué à l'annexe I. Ce montant tient compte des rapports qui, d'après les prévisions à ce jour, doivent être examinés par l'Assemblée générale au cours de la partie principale et de la reprise de sa soixante-neuvième session, comme indiqué à l'annexe II. Au fur et à mesure de l'établissement des rapports, les mises à jour de l'annexe II seront communiquées sous forme de renseignements complémentaires à l'Assemblée générale au cours de la partie principale de sa soixante-neuvième session et auront une incidence sur le montant de l'esquisse budgétaire pour 2016-2017.

V. Montant du fonds de réserve

24. Le montant du fonds de réserve a été fixé à 0,75 % de l'enveloppe budgétaire globale dans la première esquisse budgétaire et dans toutes les esquisses ultérieures. Il est recommandé de conserver le même taux pour l'exercice biennal 2016-2017.

Annexe I

Estimation préliminaire proposée pour l'exercice biennal 2016-2017

(En millions de dollars des États-Unis)

Titre du budget-programme	Crédits ouverts pour 2014-2015 ^a	Accroissement (diminution) des ressources		Total
		Montant	Pourcentage	
I. Politique, direction et coordination d'ensemble	781,8	(24,8)	(3,2)	757,0
II. Affaires politiques (sauf missions politiques spéciales)	263,2	(0,1)	(0,0)	263,1
III. Justice internationale et droit international	100,2	(0,1)	(0,1)	100,1
IV. Coopération internationale pour le développement	496,1	15,3	3,1	511,4
V. Coopération régionale pour le développement	572,7	(3,4)	(0,6)	569,3
VI. Droits de l'homme et affaires humanitaires	362,9	8,8	2,4	371,7
VII. Information	188,8	–	–	188,8
VIII. Services communs d'appui	658,1	(35,5)	(5,4)	622,6
IX. Contrôle interne	40,6	1,4	3,4	42,0
X. Activités administratives financées en commun et dépenses spéciales	155,0	17,5	11,3	172,5
XI. Dépenses d'équipement	80,7	(15,4)	(19,1)	65,3
XII. Sûreté et sécurité	241,4	5,0	2,1	246,4
XIII. Compte pour le développement	28,4	–	–	28,4
XIV. Contributions du personnel	487,6	2,0	0,4	489,6
i) Total partiel	4 457,5	(29,3)^b	(0,7)	4 428,2
À ajouter : incidences financières des rapports devant être examinés par l'Assemblée générale (annexe II)				
Crédits supplémentaires		49,9		49,9
Réalisation des avantages du projet UMOJA en 2016-2017		(24,0)		(24,0)
ii) Total partiel, activités prévues au budget ordinaire	4 457,5	(3,4)	(0,1)	4 454,1
Crédits à prévoir au titre des missions politiques spéciales	1 081,1	169,3		1 250,4
Réalisation des avantages du projet UMOJA en 2016-2017		(6,0)		(6,0)
iii) Total partiel, missions politiques spéciales	1 081,1	163,3	15,1	1 244,4
Total, estimation préliminaire pour 2016-2017 (dont annexe II)	5 538,6		2,9	5 698,5
Ajustements connus à ce jour : ii) + iii)				

(Voir notes page suivante)

(Suite des notes du tableau)

^a Montant des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 68/247 B, 68/248 A à C, 68/268 et 68/279.

^b Montant comprenant le non-renouvellement de dépenses ponctuelles (95,6 millions de dollars), en partie compensé par des dépenses supplémentaires correspondant à la budgétisation intégrale pour l'exercice 2016-2017 des postes devant être créés en 2015 (6,8 millions de dollars) et par d'autres variations du montant des ressources pour l'exercice 2016-2017 (59,5 millions de dollars).

Annexe II

Incidences financières des projets dont l'Assemblée est actuellement saisie ou qui doivent encore lui être présentés

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Esquisse du budget-programme pour l'exercice 2016-2017^a</i>	<i>Montant</i>
A. Crédits ouverts pour 2014-2015^b	5 538 551,4
À ajouter : budgétisation intégrale des postes approuvés en 2015 uniquement	6 793,8
À déduire : dépenses non renouvelables de 2014-2015	(95 570,8)
À ajouter : ressources à prévoir au titre des modifications de programme pour l'exercice 2016-2017	59 462,5
Total partiel, croissance réelle par rapport au crédit ouvert pour 2014-2015	(29 314,5)
Ressources supplémentaires à prévoir au titre des missions politiques spéciales, à hauteur du programme 2014 ^c	169 282,5
Estimation préliminaire proposée pour l'exercice biennal 2016-2017	5 678 519,4
B. Premier rapport sur l'exécution du budget (A/69/___)	
Crédits additionnels	
a) Dépenses imprévues et extraordinaires	À préciser
b) Prévisions révisées en fonction des taux de change, de l'inflation, des taux de vacance de postes et des ajustements des coûts standard	À préciser
<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires</i>	À préciser
Premier rapport sur l'exécution	À préciser
Dépenses non renouvelées en 2016-2017	À préciser
Total net, premier rapport sur l'exécution	À préciser
C. Prévisions révisées (rapports que l'Assemblée générale doit examiner à sa soixante-neuvième session)^d	
1. Rapport du Secrétaire général sur l'administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies (A/69/227)	
Prévisions de dépenses pour 2014-2015	2 833,7
Dépenses ponctuelles de 2014-2015 qui ne seront pas renouvelées en 2016-2017	(2 652,9)
<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/___)</i>	À préciser
Prévisions de dépenses pour 2016-2017	2 005,5
Total, administration de la justice	2 186,3
2. Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement de la construction de locaux supplémentaires pour la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba (A/69/359)	
Prévisions de dépenses pour 2014-2015	2 755,3
Dépenses ponctuelles de 2014-2015 qui ne seront pas renouvelées en 2016-2017	(2 317,6)
<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/___)</i>	À préciser

Esquisse du budget-programme pour l'exercice 2016-2017^a

Montant

Prévisions de dépenses pour 2016-2017	14 163,2
---------------------------------------	----------

Total, construction pour la CEA	14 600,9
--	-----------------

3. Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2014 et aux sessions d'organisation correspondantes (A/69/___)

Prévisions de dépenses pour 2014-2015	À préciser
---------------------------------------	------------

Dépenses ponctuelles de 2014-2015 qui ne seront pas renouvelées en 2016-2017	À préciser
--	------------

<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/___)</i>	À préciser
--	------------

Prévisions de dépenses pour 2016-2017	À préciser
---------------------------------------	------------

Total, Conseil économique et social	À préciser
--	-------------------

4. Rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses vingt-cinquième, vingt-sixième et vingt-septième sessions (A/69/___)

Prévisions de dépenses pour 2014-2015	À préciser
---------------------------------------	------------

Dépenses ponctuelles de 2014-2015 qui ne seront pas renouvelées en 2016-2017	À préciser
--	------------

<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/___)</i>	À préciser
--	------------

Prévisions de dépenses pour 2016-2017	À préciser
---------------------------------------	------------

Total, vingt-cinquième, vingt-sixième et vingt-septième sessions du Conseil des droits de l'homme	À préciser
--	-------------------

5. Rapport du Secrétaire général sur la proposition de stratégie révisée en matière de technologies de l'information et des communications (A/69/___)

Prévisions de dépenses pour 2014-2015	–
---------------------------------------	---

Dépenses ponctuelles de 2014-2015 qui ne seront pas renouvelées en 2016-2017	–
--	---

<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/___)</i>	À préciser
--	------------

Prévisions de dépenses pour 2016-2017	3 000,0
---------------------------------------	---------

Total, stratégie en matière de technologies de l'information et des communications	3 000,0
---	----------------

6. Sixième rapport d'étape sur le progiciel de gestion intégré (A/69/385)

Prévisions de dépenses pour 2014-2015	5 538,2
---------------------------------------	---------

Dépenses ponctuelles de 2014-2015 qui ne seront pas renouvelées en 2016-2017	(5 538,2)
--	-----------

<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/___)</i>	À préciser
--	------------

Prévisions de dépenses pour 2016-2017 (coûts directs des projets)	8 143,7
---	---------

Prévisions de dépenses pour 2016-2017 (coûts de fonctionnement, de maintenance et d'appui pour Umoja-Démarrage et Umoja-Extension 1)	6 300,0
--	---------

Prévisions de dépenses pour 2016-2017 (réalisation des avantages du projet Umoja par les utilisateurs pour tous les titres du budget)	(30 000,0)
---	------------

Total, projet Umoja	(15 556,3)
----------------------------	-------------------

7. État présenté par le Secrétaire général en application de l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale sur les incidences administratives et financières des décisions et recommandations figurant dans le rapport de la Commission de la fonction publique internationale pour l'année 2014 (A/C.5/69/3)^e

Prévisions de dépenses pour 2014-2015	–
---------------------------------------	---

Dépenses ponctuelles de 2014-2015 qui ne seront pas renouvelées en 2016-2017	–
<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/___)</i>	À préciser
Prévisions de dépenses pour 2016-2017	–
Total, Commission de la fonction publique internationale	À préciser
8. Mécanisme pour la promotion des partenariats [A/68/6 (Sect. 1)]	
révisions de dépenses pour 2014-2015	563,4
Dépenses ponctuelles de 2014-2015 qui ne seront pas renouvelées en 2016-2017	–
<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/68/7)</i>	(563,4)
Prévisions de dépenses pour 2016-2017	1 126,8
Total, Mécanisme pour la promotion des partenariats	1 126,8
9. Réforme des modalités de fonctionnement du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	
Prévisions de dépenses pour 2014-2015	629,6
Dépenses ponctuelles de 2014-2015 qui ne seront pas renouvelées en 2016-2017	–
<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/___)</i>	–
Prévisions de dépenses pour 2016-2017	629,6
Total, réforme des modalités de fonctionnement du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1 259,2
10. Incidences sur le budget-programme : Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (A/C.5/69/4)	
Prévisions de dépenses pour 2014-2015	1 146,7
Dépenses ponctuelles de 2014-2015 qui ne seront pas renouvelées en 2016-2017	(111,4)
<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/___)</i>	À préciser
Prévisions de dépenses pour 2016-2017	779,8
Total, Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine	1 815,1
11. Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de la gestion des biens au Secrétariat (A/69/___)	
Prévisions de dépenses pour 2014-2015	–
Dépenses ponctuelles de 2014-2015 qui ne seront pas renouvelées en 2016-2017	–
<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/___)</i>	À préciser
Prévisions de dépenses pour 2016-2017	2 500,0
Total, gestion des biens	2 500,0
D. Incidences financières des projets de résolution des grandes commissions à la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale	À préciser
E. Rapports dont l'Assemblée générale devrait être saisie à la reprise de sa soixante-neuvième session	
Examen stratégique des biens immobiliers	
Prévisions de dépenses pour 2014-2015	
Dépenses ponctuelles de 2014-2015 qui ne seront pas renouvelées en 2016-2017	
<i>Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/___)</i>	À préciser

<i>Esquisse du budget-programme pour l'exercice 2016-2017^a</i>	<i>Montant</i>
Prévisions de dépenses pour 2016-2017	9 000,0
Total, examen stratégique des biens immobiliers	9 000,0
Estimation préliminaire se rapportant aux prévisions de dépenses et aux incidences sur le budget-programme qui auront un effet sur l'esquisse budgétaire devant être adoptée	19 932,0

Abréviations : s.o. = sans objet.

^a Établie à partir des renseignements disponibles au 2 octobre 2014.

^b Montant correspondant aux crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 68/247 B, 68/248 A à C, 68/268 et 68/279.

^c Montant correspondant aux activités pour 2014, ajusté en fonction de la cessation attendue de missions et des crédits prévus pour financer intégralement les nouvelles missions en 2014.

^d S'agissant des crédits pour 2016-2017 relatives au rapport du Secrétaire général sur le plan stratégique patrimonial, il sera proposé de les financer au moyen d'un compte distinct et non dans le cadre du budget ordinaire. Par ailleurs, les prévisions de dépenses révisées pour 2014-2015 au titre de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola et du Bureau de l'Envoyé spécial pour l'Ebola seront présentées au cours de la partie principale de la soixante-neuvième session. Toutefois, il n'a été fait aucune hypothèse quant à la continuité de la Mission en 2016-2017.

^e Le montant des ressources rendues nécessaires par les recommandations sera indiqué dans le cadre des rapports sur l'exécution du budget.